

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2015  
COMPTE-RENDU SUCCINCT  
AFFICHE LE 19 MAI 2015**

N°	RAPPORTEUR		VOTES
15-52	Delphine DAVID	Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 23 mars et du 04 mai 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ <b>Secrétaire de séance</b> : Véronique HUET</li> <li>☐ <b>Approbation du procès-verbal du</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>23 mars</b> : Après avoir délibéré, à 28 voix pour et 1 contre (M.DEMAURE), <b>le Conseil Municipal adopte le procès verbal</b></li> <li>○ <b>04 mai 2015</b> : <b>UNANIMITE</b></li> </ul> </li> </ul>
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>			
15-53	Delphine DAVID	Désignation d'un représentant au sein du collège des collectivités territoriales pour le conseil de surveillance du centre hospitalier de Montfort-sur-Meu	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DESIGNE Madame Delphine DAVID</b> en tant que représentant au sein du collège des collectivités territoriales pour le conseil de surveillance du centre hospitalier de Montfort-sur-Meu.</li> </ul>
<b>FINANCES</b>			
15-54 15-55	Didier GAUDRE	Demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental : modification des plans de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Réparation de la toiture de l'école maternelle du Pays Pourpré :</b></li> <li><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></li> <li>- <b>DECIDE</b> de la modification du plan de financement de l'opération ;</li> <li>❖ <b>Acquisition de matériel pour le restaurant scolaire</b></li> <li><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></li> <li>- <b>DECIDE</b> de la modification du plan de financement de l'opération ;</li> </ul>
15-56	Didier GAUDRE	Acquisition de matériel pour les temps d'activités périscolaires - demande de subvention auprès de l'Etat	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le maire à solliciter la subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR.</li> </ul>
15-57	Didier GAUDRE	Contrat départemental de territoire demande de subvention de fonctionnement pour la médiathèque	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le maire à solliciter la subvention correspondante auprès du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du Contrat de Territoire.</li> </ul>

15-58	Didier GAUDRE	Tarifs saison culturelle 2015-2016	<p>Après avoir délibéré, à 22 voix pour et 7 abstentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE), <b>le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>FIXE</b> les tarifs municipaux comme indiqués dans le tableau ci-dessous :</li> </ul> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="5">Proposition tarifs saison-culturelle-2015-2016</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Plein</th> <th>Réduit</th> <th>Jeunes</th> <th>Abonnés et groupes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>9</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Catégories</td> <td>12</td> <td>10</td> <td>8</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Spectacle jeune public-et-scolaire</td> <td colspan="2">Tarif unique : 7 €</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Tarif réduit: (sur-présentation-d'un-justificatif): étudiants, demandeurs d'emploi, personne de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap (sur présentation de la carte d'invalidité)</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Tarif groupe: groupe de 8 personnes minimum, groupes scolaires.</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Tarif Jeunes: pour les moins de 18 ans.</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Abonnements jeunes: 3 spectacles choisis pour 12 €</td> </tr> </tbody> </table>	Proposition tarifs saison-culturelle-2015-2016						Plein	Réduit	Jeunes	Abonnés et groupes	A	20	15	12	13	B	15	12	9	11	Catégories	12	10	8	9	Spectacle jeune public-et-scolaire			Tarif unique : 7 €		Tarif réduit: (sur-présentation-d'un-justificatif): étudiants, demandeurs d'emploi, personne de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap (sur présentation de la carte d'invalidité)					Tarif groupe: groupe de 8 personnes minimum, groupes scolaires.					Tarif Jeunes: pour les moins de 18 ans.					Abonnements jeunes: 3 spectacles choisis pour 12 €				
Proposition tarifs saison-culturelle-2015-2016																																																					
	Plein	Réduit	Jeunes	Abonnés et groupes																																																	
A	20	15	12	13																																																	
B	15	12	9	11																																																	
Catégories	12	10	8	9																																																	
Spectacle jeune public-et-scolaire			Tarif unique : 7 €																																																		
Tarif réduit: (sur-présentation-d'un-justificatif): étudiants, demandeurs d'emploi, personne de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap (sur présentation de la carte d'invalidité)																																																					
Tarif groupe: groupe de 8 personnes minimum, groupes scolaires.																																																					
Tarif Jeunes: pour les moins de 18 ans.																																																					
Abonnements jeunes: 3 spectacles choisis pour 12 €																																																					

### MANIFESTATION PUBLIQUE

15-59	Murielle SEIMANDI	Convention régissant l'organisation des festivités du 14 juillet entre la ville de montfort-sur-meu et l'association « amicale des pompiers de montfort-sur-meu »	<p>Après avoir délibéré, à 28 voix pour et 1 abstention (M.DEMAURE), <b>le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention entre la ville et l'association des sapeurs-pompiers montfortais pour l'organisation du 13 juillet 2015.</li> </ul>
-------	-------------------	---	--

### ENVIRONNEMENT

15-60	Dominique THIRION	Démarche participative «ensemble, préservons l'eau » - convention de partenariat ville de montfort-sur-meu/cpie forêt de broceliande	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention de partenariat « Ensemble, préservons l'eau » avec le CPIE Forêt de Brocéliande annexée à la présente délibération.</li> </ul>
15-61	Dominique THIRION	Avis – enquête publique : programme de contrat territorial du bassin versant du meu	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>EMET</b> un avis sur le programme d'actions du Contrat Territorial du Bassin Versant du Meu.</li> </ul>
15-62	Véronique HUET	Avis – enquête publique : schéma regional de cohérence écologique de bretagne (srce)	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>EMET</b> un avis favorable sur le projet de SRCE avec le souhait d'une analyse fine des espaces biologiques et de prendre l'attache des communes limitrophes pour travailler sur le continuum.</li> </ul>

### SECURITE

15-63	Delphine DAVID	Protocole« participation citoyenne »	<p><b>Après avoir délibéré, à 23 voix pour et 6 contre (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT), le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer le protocole « Participation Citoyenne » et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif.</li> </ul>
-------	----------------	--------------------------------------	--

**DEVELOPPEMENT URBAIN**

<p>15-64 15-65 15-66</p>	<p>Jean-Marie DENEUVE</p>	<p>Principe d'une aliénation d'immeuble de gré a gré : parcelle as n°54 « le break » (44, boulevard Villebois Mareuil) et parcelles av n°13 et 14 (17 bis, rue de gaël)</p>	<p>❖ <b>PRINCIPE D'UNE ALIÉNATION D'IMMEUBLE DE GRÉ À GRÉ : PARCELLE AS N°54 « LE BREAK » (44, BOULEVARD VILLEBOIS MAREUIL)</b></p> <p><b>Après avoir délibéré, à 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT), le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble de gré à gré.</li> </ul> <p>❖ <b>PRINCIPE D'UNE ALIENATION D'IMMEUBLE - PARCELLE AV N°13 - 17 BIS, RUE DE GAËL</b></p> <p><b>Après avoir délibéré, à 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT), le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble de gré à gré.</li> </ul> <p>❖ <b>PRINCIPE D'UNE ALIENATION D'IMMEUBLE - PARCELLE AV N°14 - 17 BIS, RUE DE GAËL</b></p> <p><b>Après avoir délibéré, à 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT), le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble de gré à gré.</li> </ul>
<p>15-67</p>	<p>Jean-Marie DENEUVE</p>	<p>Cession d'une bande de terrain appartenant au domaine communal - ZA des Tardivieres</p>	<p><b>Après avoir délibéré, à 23 voix pour et 6 contre (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT), le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CLASSE</b> dans le domaine privé de la Commune la bande de terrain objet de la demande susvisée ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer l'acte de vente du bien et tous les documents qui s'y affèrent ;</li> <li>- <b>DIT</b> que le document d'arpentage contradictoire définitif est à la charge des demandeurs ainsi que l'ensemble des frais inhérents à cette opération (frais administratifs liés à l'enquête publique : 508,80 € + acte notarié) ;</li> <li>- <b>DIT</b> que le montant de la vente sera déterminé après bornage contradictoire et sera fixé au prix de 22 €/m<sup>2</sup>, conformément à l'avis émis par France Domaine avec marge d'appréciation de + ou - 10 %.</li> </ul>
<p>15-68</p>	<p>Jean-Marie DENEUVE</p>	<p>Rétrocession dans le domaine communal des ouvrages et réseaux divers communs - lotissement « le clos de la croix »</p>	<p align="center"><b>M.ETIENNE ne prend pas part au vote</b></p> <p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PROCEDE</b> au classement dans le domaine communal des voies concernées par le dossier soumis à enquête publique, sous réserve de l'aménagement paysager des abords de l'escalier béton reliant le lotissement à la RD 72 - Route de Plélan-le-Grand, par le lotisseur ;</li> <li>- <b>APPROUVE</b> le transfert dans le domaine public communal des voies susmentionnées.</li> </ul>

15-69	Jean-Marie DENEUVE	Convention de mandat ville de Montfort-sur-Meu/Montfort Communauté pour l'aménagement d'une partie du site de l'île au moulin	<p>Vote à bulletin secret : Inscrits : 29 Votants : 29 (dont 4 procurations)</p> <p><b>Résultats :</b> Pour : 21 Contre : 4 Bulletins blancs : 3 Bulletin nul : 1</p> <p><b>Après avoir délibéré par vote à bulletin secret, le Conseil Municipal, à la majorité:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention de mandat avec Montfort Communauté pour l'aménagement d'une partie du site de l'Île au Moulin.</li> </ul>
15-70	Lionel PERON	Convention relative a l'entretien de la carrière et du paddock de l'île au moulin de la ville de Montfort-sur-Meu	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention relative à l'entretien de la carrière et du paddock de l'Île au Moulin.</li> </ul>
15-71	Jean-Marie DENEUVE	Convention relative a l'organisation de concours hippiques dans la carrière et le paddock de l'île au moulin de la ville de Montfort-sur-Meu	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention relative à l'organisation de concours hippiques dans la carrière et au paddock de l'Île au Moulin.</li> </ul>

**Delphine DAVID**  
Maire  
Conseillère Régionale

